

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE FORMIGUERES**Date convocation  
06/04/2018

Nombres de membres en exercice : 11

Nombres de membres Présents : 7

Nombres de membre Absents : 4

Nombre de procurations : 0

Nombre de votants : 7

Date Affichage  
06/04/2018

Séance du 12 avril 2018

L'an deux mille dix huit et le douze avril à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LOOS Philippe, Maire,

Présents : BRILLIARD M, CHEVRIER C., CICCARIELLO C., DOUMERGUE F., GOMES D., LOPEZ MT., POROLIF.

Absents excusés : VERGES B , PERARNAUD C.

**Objet de la Délibération :****ANNULLATION DE DETTES DE M. LACOMA DAVID ET GALVEZ JENNIFER**

Le Conseil Municipal, Sur le rapport de la Commission de surendettement du Tribunal d'Instance et la proposition du Comptable Public de Mont-Louis, Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Vu l'instruction comptable et budgétaire M 49, Considérant que l'annulation de titres de recettes requiert l'approbation du Conseil Municipal, Considérant la situation économique des redevables,

**DELIBERE** A l'unanimité,

**ACCEPTE** la requête du Comptable Public et admet en créances éteintes certains titres de l'exercice de 2014 et 2015 pour des recettes émises sur le budget de l'eau pour un montant de 301.46 €.

**DIT** que cette dépense sera imputée au chapitre 65 au compte 6542 sur le budget de l'eau pour un montant de 301.46€.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE** à annuler le solde de la dette, soit un montant de 301.46€.

**DECIDE** d'émettre la réduction de titre de recette correspondant à ce montant.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Copie certifiée conforme

A Formiguères, le 12 avril 2018

Le Maire  
P. LOOS

